



Besoin daide ras-le-bol de cette situation

Par **omri**, le **18/07/2011 à 18:18**

Bonjour,rnYa t'ils quelqu'un qui peux m'aidai je vien d'avoire10 ans et quelque mois jai pas fait aucune démarche de puis que je suis ici et la je sais pas quoi faire jai besoin des information sur le procédure jaimerais bien savoir quelle genre de preuve a formule sachont que jai pas travailler donc jai pas de fiche de paye ne des facture comme jai pas dargent je peux rien achete ,si je me me presente a la prefecture je retire un dossier de demande de carte de séjour vie privé et familiale sachont que jai pas de famille ici apart ma tante et mon pere qui a travailler ici mentenent il et a la retraite ,ou il existe un autre dossier pour ma situation et est ce que jai besoin d'un avocat

Par **mimi493**, le **18/07/2011 à 18:20**

Vous devez fournir deux preuves de présence par an, si vous ne les avez pas, vous ne pouvez prouver que vous êtes illégalement sur le territoire depuis 10 ans.rnManifestement, vous n'avez pas non plus le droit à un droit au séjour familial